



LES
DEPU
BERNARD
ALCOTIS
DAURE
NICOLAS
BARRAL
DE PASCA
VIEU
ALCOTIS
GAY HIN
ALCOTIS
MURAT
GAY
DUVERN
BOSC
GALBERT
CALLET
JALBERT
JOUVE
ALBAT
MAFRE
JOUVE
CASTAN
MARSEILL
MALAFOSSE
BALESTIE
ESTOURVET
FABRE
DOCTEUR VIEU
SAINT BLANCAI
MONEDERO RICH
MONEDERO RICH
MATHIE DARTIER

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



NUMÉRO #17 / JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

- 03 Édito
- 05 Dossier du mois : Covid-19
- 14 Conseils municipaux
- 21 Vie municipale
- 22 Sécurité
- 24 Théâtre de l'Ardillon
- 25 Jeunesse
- 29 Action sociale
- 30 Cadre de Vie - Environnement
- 36 Vie associative
- 38 Économie locale
- 40 État civil
- 41 Agenda
- 42 Libre expression

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 facebook.com/ViasMediterranee

 [@Viasmediterranee](https://instagram.com/Viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias

Directeur de Publication
Jordan DARTIER, Maire de Vias

Directrice déléguée
Marie-Christine LEFONDEUR

Conception
Service communication - Ville de Vias

Photos
Service communication - Ville de Vias

Régie publicitaire : Bucerep - 06 51 17 69 94

Impression : Bucerep, 3500 ex

Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO

"MERCRI !"



Chères Viassoises,
Chers Viassois,

Je tiens à vous remercier pour votre soutien lors du scrutin du 15 mars dernier au terme duquel vous m'avez renouvelé votre confiance dès le premier tour.

La crise sanitaire et les mesures de confinement imposées dès le 17 mars nous ont empêchés de profiter pleinement de cette victoire.

Il est évident que cette épidémie liée au Coronavirus a bouleversé nos vies avec la mise en place des gestes barrières et le port du masque.

Les Adjoints et le personnel municipal se sont immédiatement adaptés aux circonstances pour assurer la continuité du Service Public.

Également, à l'image d'autres villes en France, à Vias un regain de solidarité est

né au bénéfice des personnes les plus vulnérables et de nos aînés.

Je tiens à remercier particulièrement les couturières bénévoles qui se sont engagées auprès de la Municipalité en confectionnant des masques en tissu.

Merci également à tous ceux qui ont oeuvré et qui étaient mobilisés à nos côtés pour faciliter votre quotidien.

Pendant toute cette période particulière et inédite, les informations et les communiqués officiels diffusés sur les différents supports (réseaux sociaux, site internet, panneaux d'affichage...) nous ont permis de garder le contact.

Peu à peu la vie a repris son cours avec la réouverture des marchés de plein air, du marché des Producteurs de Pays en front

de mer, du marché nocturne et artisanal, des plages, des bars, des restaurants et des commerces.

Toutefois, face aux contraintes imposées et afin de prévenir toute recrudescence de l'épidémie, la Municipalité a fait le choix d'annuler les manifestations programmées pour éviter tout rassemblement sur l'espace public.

Dès lors, sauf contre-indication, je vous donne rendez-vous le 6 septembre pour le Forum des Associations et le 18 septembre à l'occasion du lancement de la saison culturelle 2020/2021.

L'été démarre dans un contexte particulier mais la Commune a de nombreux atouts pour vous permettre de profiter pleinement des beaux jours.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jordan DARTIER

Maire de Vias

Vous recherchez un bien ?
NOUVEAU
VIAS PLAGE

à 300 m de la mer...

Espace
de vente
entrée
VIAS PLAGE



VIAS - GOLFE DU LION
Marina Lodge
RÉSIDENCE

Domaine privé avec piscine

Votre **VILLA**
3 PIÈCES ou **4 PIÈCES**

Votre **APPARTEMENT**
2, 3 ou **4 PIÈCES**

**Chantier
en
cours !**

Pour habiter ou investir !

MERHILL
PATRIMOINE IMMOBILIER

04 67 21 63 79

contact@merhill.fr - www.merhill.fr

BACOTEC
LA SIGNATURE DU BIEN VIVRE

DOSSIER DU MOIS

COVID-19





LA MUNICIPALITÉ À VOS CÔTÉS PENDANT LE CONFINEMENT

Dès le début de la crise sanitaire, la Commune a mis en place des mesures permettant la continuité d'activité du Service Public et la protection de la population

L'ensemble des services « indispensables à la Nation » ont été maintenus

Solidarité



L'équipe du CCAS prépare les colis



Don du Tennis Club Viassois

Le CCAS a maintenu sa banque alimentaire et organisé des livraisons de denrées non périssables aux personnes les plus vulnérables, chaque mercredi après-midi.

Merci au Tennis Club Viassois qui a offert, à l'occasion des Fêtes de Pâques, des chocolats aux bénéficiaires des colis.

Campagne d'affichage



« Sauvez des vies, sortez couverts »

Consommons local !



Vos commerçants mobilisés

De nombreux commerçants locaux s'étaient mobilisés en proposant des services de « drive » ou de livraison à domicile pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer. La liste complète des commerces était disponible sur le site internet de la ville.

Quotidiennement, la Municipalité a mis en avant des entreprises implantées sur son territoire via la page Facebook « Vias Méditerranée ».

Des cours de sport en ligne

Trois fois par semaine, le Service des Sports proposait des séances d'exercices sportifs gratuites et accessibles à tous via YouTube et Facebook.



Des activités pour les plus jeunes



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Ce service a régulièrement proposé aux parents des fiches d'activités à télécharger sur le site internet de la ville pour occuper leurs enfants pendant la période de confinement.

Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP)

Un concours de dessin sur le thème « Comment dire merci » a été organisé pour remercier l'ensemble des personnes qui ont été en première ligne pendant le confinement.

Le jury s'est réuni le 16 juin pour sélectionner les lauréats.

Trois catégories (3-5 ans ; 6-8 ans et 9-11 ans) ont été définies pour élire 9 dessins qui illustreront une affiche qui sera apposée dans les locaux de l'ALP.

Matériel :

- Pierre du jardin
- Peinture
- 1 Pinceau plat moyen
- 1 Pinceau rond moyen
- 1 Crayon à papier

LES ETAPES

- 1- Trouver des pierres dans votre jardin
- 2- Dessinez à main levée les modèles ci-dessous (crayon à papier)
- 3- Peindre




Votre sécurité, notre priorité



Des agents de la Police Municipale étaient quotidiennement mobilisés sur le territoire viassois pour faire respecter les consignes de confinement. Ces contrôles étaient renforcés par les militaires de la Gendarmerie Nationale.

L'objectif de cette campagne de prévention était de sensibiliser la population à l'obligation de respecter les mesures de confinement.

DES MASQUES POUR

Merci !

Dans un élan de solidarité exceptionnel, une trentaine de couturières bénévoles ont répondu à l'appel de la Municipalité pour confectionner **5 000 masques** en tissu lavables, avec du matériel fourni par la Ville (tissu, fil, élastique).

La Commune a pour sa part commandé **11 550 masques** en textile lavables et réutilisables, via la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée dans le cadre du dispositif mis en place par le Département de l'Hérault, qui les a financés avec le soutien de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et l'État.

Elle a également acheté **9 600 masques** à usage unique et **360 visières**.

Un grand merci à tous les généreux donateurs (commerçants, associations, particuliers) qui ont activement participé à la solidarité locale face à cette crise sanitaire sans précédent.



Les couturières à pied d'oeuvre



Une partie des masques confectionnés par les couturières



Achat de 360 visières



Achat de 9 600 masques à usage unique



Don de 50 visières



Don de 450 masques

TOUS LES VIASSOIS !



Distribution

1 300 masques en tissu ont été distribués aux personnes les plus vulnérables âgées de 65 ans et plus, entre le 4 et le 11 mai.

2 masques en tissu ont été remis à 25 collégiens viassois le 13 mai, conformément aux recommandations du Protocole Sanitaire de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Début juin, ce sont plus de 10 000 masques qui ont été distribués à tous les Viassois de plus de 18 ans.



Distribution de masques en tissu pour les personnes de 65 ans et plus



Remise de masques à 25 collégiens



Réception de 11 550 masques



Distribution de 2 masques gratuits à chaque Viassois

DEUX MASQUES POUR CHAQUE VIASSOIS !

Viassoises, Viassois,

La ville a reçu les 11 550 masques en textile qu'elle avait commandés et qui sont entièrement financés par le Département de l'Hérault, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Etat.

Soucieux de votre santé, j'ai le plaisir de vous remettre vos deux masques en tissu lavables et réutilisables.

Je demeure plus que jamais à vos côtés.

Jordan DARTIER

Maire de Vias

Pour en protéger et protéger les autres, respectez les gestes barrières.

Si un de vos proches n'a pas eu ses masques, veuillez contacter le CCAS par téléphone au 04 67 21 58 33 ou par courriel : ccas@ville-vias.fr

Vias

LA COMMUNE À L'HEURE DU DÉCONFINEMENT

11 MAI - PHASE 1 : PREMIER VENT DE LIBERTÉ

Suite aux déclarations du Premier ministre, la première phase a permis de rouvrir un certain nombre d'infrastructures au public, dans des conditions sanitaires strictes

Réouverture des écoles : un dispositif sanitaire bien préparé et approuvé



Un protocole sanitaire strict



Un sens de circulation bien défini



Visite du Maire dans les écoles le 11 mai



Dès le jeudi 14 mai, les élèves ont repris le chemin de l'école.

S'appuyant sur le protocole sanitaire de l'Education nationale et de la Jeunesse et sur le protocole des Accueils Collectifs de Mineurs, toutes les mesures ont été prises par la Municipalité concernant l'organisation des temps scolaires, périscolaires et de la restauration.

L'ensemble des enseignants et des agents municipaux qui interviennent auprès des enfants a été doté d'équipement de protection (masques, visières et gants).



Remise d'équipements de protection

**Théâtre de l'Ardillon
Les Red Beans en concert virtuel**



La Municipalité a innové en proposant aux adeptes de blues-rock français de vivre une expérience inédite.

Soirée du 30 mai : concert du groupe RED BEANS & PEPPER SAUCE, en streaming, diffusé en direct sur les pages Facebook du Théâtre de l'Ardillon et du groupe/

Un véritable succès :
12 000 vues comptabilisées !



Plages dynamiques

Les 5 kilomètres du littoral viassois ont été rouverts dès le 16 mai, à titre dérogatoire par la Préfecture de l'Hérault, tenant compte des consignes sanitaires imposées par un cahier des charges commun à toutes les communes du littoral.

Le principe général était une occupation « Dynamique » de la plage, c'est à dire en mouvement. Seules étaient autorisées les activités sportives en pratique individuelle.

Une équipe pédagogique constituée d'agents municipaux, renforcée par les militaires de la Gendarmerie, assurait la surveillance des plages.



Patrouille de surveillance sur la plage



Sensibilisation de la population à la plage « Dynamique »

**VOUS ÊTES SUR UNE
PLAGE DYNAMIQUE**

LA PLAGE EST OUVERTE AU PUBLIC DE 7H00 À 20H00

P LAISSEZ UNE DISTANCE DE 2M ENTRE CHAQUE VÉHICULE

SONT AUTORISÉES :

LES ACTIVITÉS SPORTIVES SUIVANTES EN PRATIQUE INDIVIDUELLE :



SONT INTERDITS :



LES REGROUPEMENTS DE PLUS DE 10 PERSONNES

RAPPEL : VOUS DEVEZ RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES



Se laver les mains régulièrement / Toucher ne demeurez dans son coque ou dans un mouchoir / Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter si pas incompatible avec l'activité physique / Porter un masque si pas incompatible avec l'activité physique / Respecter la distanciation physique / Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades / Respecter le sens de cheminement / Prendre le temps de l'activité

Marché : une reprise très attendue

Quel plaisir pour les Viassois de retrouver leur marché alimentaire de plein air !

Il a permis aux consommateurs de s'approvisionner en produits locaux et de saison.

Afin de respecter les consignes sanitaires (gestes barrières et distanciation) le marché s'est tenu sur un périmètre bien défini permettant un contrôle rigoureux et une régulation du flux.



Le marché en coeur de ville

Économie : réunions avec les commerçants

Commerçants de Vias Plage

Lors de la réunion qui s'est tenue le 28 mai, le Maire et les élus ont répondu aux questions des commerçants. De nombreuses thématiques sont été abordées, et notamment le stationnement, les étapes du déconfinement, la voirie, la propreté, la sécurité, les travaux en cours et à venir, le tourisme, l'hôtellerie de plein air, les festivités, etc.

Il s'agissait du premier échange avec l'association des commerçants de Vias Plage, représentée par la présidente, Virginie MARTINEZ.



Commerçants de Vias Ville

Le 11 juin, une quarantaine de commerçants étaient présents à l'invitation de la Municipalité.

Cet échange a permis de répondre aux interrogations des commerçants et d'aborder diverses thématiques telles que l'organisation des marchés, les terrasses, le stationnement, la propreté, la sécurité, etc.

2 JUIN - PHASE 2 : ENFIN !

Une nouvelle étape du déconfinement permet d'accéder librement à la plage, aux restaurants de rouvrir...

ENFIN !

RETROUVEZ LES COMMERCES



RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES

Vias
www.vias-mediterranee.fr

ENFIN !

PROFITEZ DE LA PLAGE



RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES

Vias
www.vias-mediterranee.fr

ENFIN !

RETROUVEZ LES COMMERCES



RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES

Vias
www.vias-mediterranee.fr

Ce qui a changé dès le 2 juin

- **Plages à nouveau accessibles** sans contraintes : fin de la plage uniquement « dynamique ».
- **Restaurants, bars, cafés** : ouverture des salles et des terrasses en application des protocoles sanitaires de la profession.
- **Marchés de plein air** : retour des étals « alimentaires » et « non alimentaires » le mercredi et le samedi matin avec obligation du port du masque et de distanciation physique.

Un parfum de liberté s'est immédiatement fait sentir en cœur de ville et sur la station balnéaire. Avec la réouverture des bars, cafés, restaurants et le libre accès aux plages, les Viassois ont repris le cours normal de leur vie.





28 MAI : NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL INSTALLÉ, JORDAN DARTIER RÉÉLU MAIRE

Lors du scrutin du 15 mars 2020, la liste Union viassoise conduite par Jordan DARTIER a été réélue dès le 1er tour avec un score de 52,38% des suffrages, soit 1 539 voix

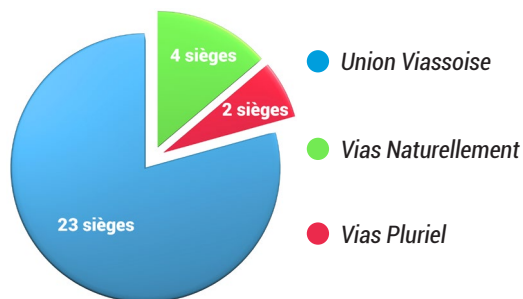
Élection du Maire

Par 22 voix pour, 1 vote blanc et 2 nuls, Jordan DARTIER, Maire sortant, a été réélu à la majorité absolue pour les six années à venir. Pierre ROS, doyen de l'assemblée et président de séance lui a remis son écharpe.



L'assemblée délibérante a ensuite procédé à l'élection des 8 Adjointes au Maire qui seront épaulés dans leurs missions par 14 Conseillers Municipaux Délégués.

Nombre de sièges au Conseil Municipal : 29



Le Maire et ses Adjointes

Pour clore cette première séance, Bernard SAUCEROTTE, Premier Adjoint au Maire, a donné lecture de la Charte de l'élu local

LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. ».

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts





LA MAJORITÉ



MUNICIPALE



Jordan DARTIER
Maire



Bernard SAUCEROTTE
1^{er} Adjoint au Maire
Délégué aux Affaires Générales,
Administration Générale,
Commande Publique, Urbanisme
et Environnement



Sandrine MAZARS
2^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée aux Finances, à la
Jeunesse, au Sport et aux
Associations



Gérard ALLARD
3^{ème} Adjoint au Maire
Délégué à la Sécurité



Pierre ROS
Conseiller Municipal
Délégué aux Anciens
Combattants



Lucette ALBERTO
Conseillère Municipale
Déléguée à la Proximité et
aux Comités de Quartier



Jacques BOLINCHES
Conseiller Municipal
Délégué aux Services
Techniques



Chantal MESLARD
Conseillère Municipale
Déléguée aux Instances
Représentatives du Personnel
Communal



Elie SOTOMAYOR
Conseiller Municipal
Délégué au Littoral



**Isabelle
E SILVA PENDRELICO**
Conseillère Municipale
Déléguée à la Jeunesse
et Affaires Extrascolaires
(aux CMJ, MAJe, EJ, ALSH)



Carl COIGNARD
Conseiller Municipal
Délégué aux Commerces,
Artisanat, Marchés et
Braderies



Jean-Philippe COMPAN
Conseiller Municipal
Délégué au Sport



**Lucien
BABAU-RODRIGUEZ**
Conseiller Municipal
Délégué à l'Aménagement du
Territoire

5 sièges de Conseillers Communautaires :

4 attribués à la liste
Union Viassoise :
Jordan DARTIER,
Bernard SAUCEROTTE,
Sandrine MAZARS,
Pascale GENIEIS-TORAL

1 à la liste Vias
Naturellement :
Olivier CABASSUT

CONSEIL MUNICIPAL



Pascale GENIEIS-TORAL
4^{ème} Adjointe au Maire

*Députée aux Affaires
Sociales*



Gilbert GIMBERNAT
5^{ème} Adjoint au Maire

*Député aux Ressources
Humaines*



Nicole LEFFRAY-VINCENTS
6^{ème} Adjointe au Maire

*Députée aux Affaires
Scolaires, Périscolaires et
Petite Enfance*



Jean-Luc PRADES
7^{ème} Adjoint au Maire

*Député à la Culture et au
Patrimoine*



Muriel PRADES
8^{ème} Adjointe au Maire

Députée aux Droits des Sols



Maryse OLIVÉ
Conseillère Municipale

*Députée aux Relations avec
les Acteurs Économiques
Locaux*



Marie SANCHEZ-RUIZ
Conseillère Municipale

*Députée aux Personnes
Âgées*



Marie-Josée VILLETTE
Conseillère Municipale

*Députée aux Relations avec
les Associations*



Claude DAULIACH
Conseiller Municipal

*Député à l'Économie de
Plein Air*



Carole MAUREL
Conseillère Municipale

Députée à la Propreté

Vias Naturellement - 4 sièges



Jean-Luc LENOIR
Conseiller Municipal



Pascal VIVIANI
Conseiller Municipal



Olivier CABASSUT
Conseiller Municipal



Sandrine MORONI
Conseillère Municipale

Vias Pluriel - 2 sièges



Elisabeth CERNEAU
Conseillère Municipale



Yvon MARTIN
Conseiller Municipal



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN

Le Conseil Municipal s'est tenu, par dérogation au Théâtre de l'Ardaillon, compte tenu du contexte sanitaire. La réunion était limitée à un public de 50 personnes maximum mais était retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville.

L'assemblée délibérante a approuvé, en préambule de séance, le compte-rendu du précédent Conseil Municipal avant d'être invitée à prendre connaissance des 18 points inscrits à l'ordre du jour.

Les élus ont tout d'abord pris acte du rapport d'activité annuel 2019 de la Mutualité Française Grand Sud, Déléguataire de Service Public de la Crèche Marie Curie.

Les conseillers ont désigné trois titulaires et leurs suppléants pour représenter la Commune au SIVOM du Canton d'Agde.

Ils ont ensuite fixé le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et les ont élus.

Gérard ALLARD, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, a présenté une convention tripartite conclue entre la Gendarmerie départementale de l'Hérault, la Ville de Vias et le Ranch Fumat. Elle va permettre de mettre à disposition de la Gendarmerie (effectif de deux militaires) des moyens équestres (deux chevaux et des équipements d'équitation) pour l'activation d'un poste équestre provisoire du 1er juillet au 31 août 2020.

En matière d'Urbanisme, la Commune a engagé, dans le cadre de l'aménagement de Vias Plage, une stratégie foncière en vue de maîtriser les propriétés au nord du cordon dunaire, faciliter les accès et la fréquentation des plages. A ce titre, des parcelles ont été acquises par la Ville.

Côté cœur de ville, la Commune acquiert depuis 2014 – par voie amiable, ou par préemption – des immeubles et locaux commerciaux dans le cadre d'une politique de revitalisation du centre ancien. Qui plus est, en 2018, un projet de rénovation du

centre historique a été lancé sur 5 ans par la Ville et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée afin de procéder à la requalification des commerces et des façades qui entourent les espaces publics de la Place du 11 novembre à la Place du 14 juillet. Dans ce contexte, l'assemblée délibérante a approuvé l'acquisition de deux immeubles.

Dans le cadre de son action « Hérault Environnement », le Département a lancé le projet « 8 000 arbres par an pour l'Hérault ». Cette action volontariste vise à encourager les communes à intégrer des arbres dans leurs projets d'aménagement. Cinquante arbres ont donc été plantés sur le parcours sportif et de santé de la Cresse.

Pour terminer, Gilbert GIMBERNAT, Adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines, a soumis au vote de l'assemblée l'approbation du montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux Délégués.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES À HUIS CLOS

8 Mai 1945
75^{ème} anniversaire de la Victoire de la Liberté



Lecture du message du Président de la République française, Emmanuel MACRON, par Bernard SAUCEROTTE, Premier Adjoint au Maire



Discours du Maire, Jordan DARTIER



Avant de se recueillir et de chanter la Marseillaise, la Municipalité a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts

18 Juin 1940
80^{ème} anniversaire de l'Appel historique lancé par le Général Charles de Gaulle depuis Londres



C'est en comité restreint, contexte sanitaire oblige, que le cortège, emmené par les porte-drapeaux, a pris la direction du parking Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ.

Après que les couleurs du drapeau français aient été hissées, Bernard SAUCEROTTE, Premier Adjoint au Maire, a fait lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées.

Pierre ROS, Conseiller Municipal Délégué aux Anciens Combattants, a poursuivi par la lecture du texte originel de l'Appel du 18 juin 1940.

Dans son allocution, le Maire, Jordan DARTIER, a rendu un hommage appuyé au Général Charles DE GAULLE, à l'Homme d'exception qui a suscité la Résistance, au visionnaire qui a su mener notre pays à la Victoire aux côtés des Alliés, redonner la Liberté à la France et lui restaurer sa grandeur.

Dépôts de Gerbes au pied de la croix de Lorraine par les représentants des associations patriotiques et le Maire avant d'entonner la Marseillaise.

NOUVEAU CAP POUR LA POLICE MUNICIPALE



Les effectifs du service de la Police Municipale ont été présentés officiellement à Gérard ALLARD, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, au cours d'une réunion le 5 juin.

L'organisation de la saison estivale et les orientations politiques à venir en matière de Sécurité étaient à l'ordre du jour de cette séance de travail.



Gérard ALLARD

Adjoint au Maire en charge de la Sécurité

A la tête du service de Police Municipale, vous êtes le nouvel intermédiaire entre le Maire et ce service. Quelles sont les premières actions que vous allez mettre en place ?

Après avoir pris mes marques, la première mission que je me suis fixée a été de réaliser un audit qui me permettra d'avoir une visibilité globale sur le fonctionnement du service.

La saison estivale 2020 est là, comment s'organise le dispositif sécuritaire déployé sur la Commune cet été ?

L'effectif du service est de 11 agents de Police Municipale, 2 Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM) et 1 secrétaire. 6 agents saisonniers viennent renforcer cet effectif pour la saison estivale.

Ils assurent la sécurité des personnes et des biens 7j/7, de 6h à 4h du matin.

En journée – en l'absence des CRS –, les agents saisonniers sont affectés à la surveillance des plages (10h30/18h30) avec les Sapeurs-Pompiers volontaires saisonniers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (nageurs-sauveteurs).

En soirée, deux équipes sont réparties sur Vias Plage et sur le centre-ville. L'objectif étant d'avoir une présence permanente jusqu'à la fermeture des bars en cœur de ville, ainsi que sur la station balnéaire. A cela s'ajoutera le renfort de la Gendarmerie du 16 juillet au 31 août.

La nouveauté de cet été est la création d'un poste équestre provisoire, composé d'une patrouille de deux militaires de la Gendarmerie. Lors du Conseil Municipal du 11 juin, j'ai présenté une convention tripartite (Gendarmerie, Commune, Ranch Fumat) pour mettre en place ce dispositif de surveillance novateur à Vias Plage. Les patrouilles à cheval sont adaptées au littoral et permettent une intervention plus rapide que des patrouilles pédestres. Le cheval est un véritable atout qui participe à un meilleur contact avec la population.

Notre littoral était inaccessible pendant plusieurs semaines, en raison de la crise sanitaire. A la réouverture des plages en mode « Dynamique », vous avez mis en place un dispositif sécuritaire pour faire respecter les consignes de la Préfecture de l'Hérault. S'est-il révélé efficace ? Comment s'organise la surveillance des plages cet été ?

Le dispositif de surveillance instauré par la Commune durant la période « plage Dynamique » a reçu un écho positif des services de l'État.

Les plages sont à nouveau en accès libre depuis le 2 juin.

Dès le 15 juin, le poste de secours central de Farinette était opérationnel et l'ensemble des plages du littoral est surveillé depuis le 29 juin.

Avec la création d'un sixième poste de secours cette année, au niveau du Camping Méditerranée, l'intégralité de la Côte Ouest est surveillée.

« La sécurité et la proximité seront au cœur de l'action municipale pour les six prochaines années. »

Répartition des 6 postes de secours sur Vias Plage

CÔTE EST

Le Clôt (limite avec Agde)

Tél. : 04 67 62 03 01

CENTRAL : Plage de Farinette

(Chemin du Fanal)

Tél. : 04 67 21 66 24

Chemin des Rosses

Tél. : 04 67 32 43 83

CÔTE OUEST

Sainte Geneviève

Tél. : 04 67 37 60 96

La Dune

Tél. : 04 99 41 65 95

NOUVEAU : Le Méditerranée

(limite avec Portiragnes)

Tél. : 06 47 01 93 17

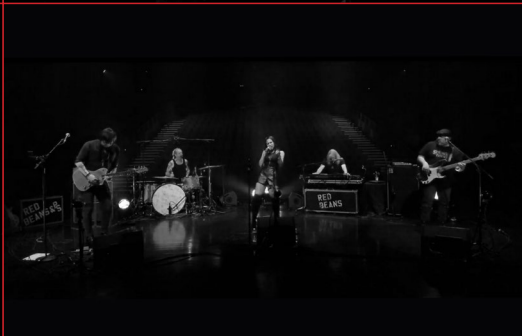
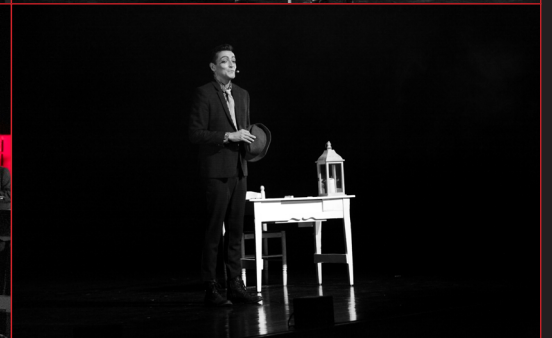


ARDAILLON

THÉÂTRE

**OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE
VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 - 18H00
THÉÂTRE DE L'ARDAILLON**

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2019-2020





LES VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE AÉRÉ

L'ALSH du Libron ouvre ses portes aux petits Viassois âgés de 3 à 14 ans du 6 juillet au 26 août 2020

Le programme

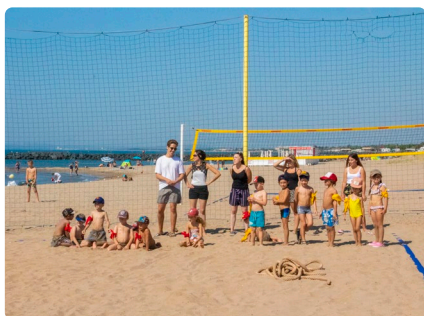
L'équipe d'animation et le Service des Sports ont organisé la mise en place d'activités dans le respect des mesures de distanciation et d'hygiène requises.

Il sera proposé aux enfants, des balades au bord du Canal du Midi, des activités ludiques et sportives, des jeux et baignades à la plage, ainsi que des activités manuelles au sein du centre aéré.

Pour les 3-6 ans

Des sorties sont prévues tous les matins (baignades, promenades...).

Les après-midis, les activités au sein du Centre seront plutôt privilégiées (jeux, activités sportives, musique...).



Quant aux 6-14 ans

Des activités manuelles ou sportives sont programmées en matinée, pour laisser place aux sorties durant l'après-midi.



N'oubliez pas !

Tous les jours, pensez à munir votre enfant d'un nécessaire pour la baignade (maillot et serviette de bain, casquette, crème solaire et chaussures de plage)



Les mesures adaptées au contexte sanitaire

Toutes les activités proposées sont adaptées pour permettre le respect des gestes barrières et la distanciation physique de 1 mètre minimum. De fait, la capacité journalière d'accueil est limitée à 40 jeunes.

Les sorties et séjours des plus petits ont été réduits, compte tenu des conditions sanitaires contraignantes, sauf pour les adolescents, davantage en mesure d'appliquer les consignes.

La restauration du midi se fait sous forme de panier ou de plateaux repas distribués au sein du centre aéré.

L'ensemble du personnel est doté d'équipements de protection.



Rappel

Depuis le 12 mai dernier, l'activité des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) se déroule dans les conditions fixées par le décret n°2020-663 du 31 mai 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 (dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire*).

Malgré ce contexte particulier, nous souhaitons un bel été à tous nos jeunes Viassois !

*Sous réserve de modifications, en fonction des nouvelles mesures gouvernementales annoncées au-delà du 10 juillet 2020

Pour plus d'informations, contactez : centre aéré (ALSH) du Libron à Vias Plage

Tél. : 04 67 21 50 15 - Port. : 06 80 22 09 25 - Courriel : alsh@ville-vias.fr



RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021



Éducation

La rentrée scolaire 2020/2021 aura lieu le **mardi 1^{er} septembre 2020**, dans les trois établissements scolaires de la Commune.

Remise de dictionnaires aux élèves de CM2



Mercredi 2 septembre à 17h30 à la Halle des sports Jean RAYNAUD, les élèves de CM2 de l'année scolaire 2019-2020 recevront un dictionnaire Français-Anglais pour marquer leur entrée au collège.

Lauréats du BAC 2020 inscrivez-vous !



Une cérémonie sera organisée en l'honneur des bacheliers lauréats.

Dès l'obtention du diplôme, venez vous inscrire auprès du Secrétariat du Maire :
Tél. : 04 67 21 87 77 ou 04 67 21 92 92
Courriel : secretariat.maire@ville-vias.fr

Chaque diplômé recevra un courrier l'informant de la date et de l'heure de cette cérémonie.

Inscriptions à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



- Accueil des enfants les mercredis du **1^{er} septembre 2020 au 4 juillet 2021**

- Accueil des enfants pendant les vacances d'Automne du **19 au 31 octobre 2020**

Ouverture des inscriptions du **4 juillet** au **16 août 2020**, via le Portail Famille.

Inscriptions à l'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) et au restaurant scolaire



Ouverture des inscriptions à l'ALP et à la restauration scolaire du **4 juillet au 17 août 2020** via le Portail Famille.

La commission d'attribution des places se réunira le mercredi 19 août 2020.

La réponse aux familles sera envoyée par courriel à partir du 20 août 2020.

Espace Jeunes



Réouverture dès le **14 septembre 2020**

Contact : 06 73 48 93 99

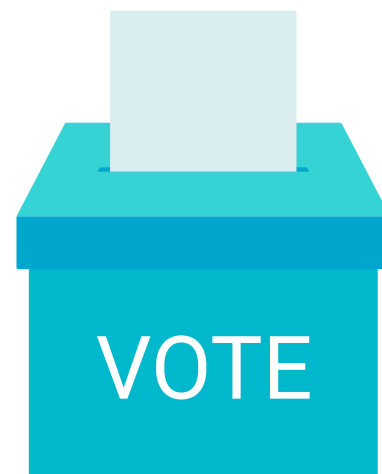
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) Municipalité Ados Jeunesse (MAJE)

Le renouvellement du CMJ est prévu pour la rentrée 2020 !



Les jeunes élus ont un mandat de deux ans. L'occasion pour ces écoliers engagés de faire preuve d'une implication citoyenne forte et de montrer l'exemple, aussi bien pour leurs camarades que pour les générations futures.

Élection du CMJ



Du 7 au 11 septembre 2020 : information en classe sur le rôle d'un jeune conseiller élu

Du 14 au 18 septembre 2020 : campagne des candidats auprès de leurs camarades et dépôt des candidatures vendredi 18 septembre au plus tard

Le 24 septembre 2020 : élection des candidats

Le CMJ et le MAJe organisent une action sur le thème de l'écologie et de la préservation du littoral !

En partenariat avec



Vous vous sentez concerné(e) ?

Cette journée est programmée **samedi 26 septembre 2020 de 09h00 à 12h30** à **Vias Plage**.

Mobilisez-vous massivement !

Rendez-vous sur la Promenade de Front de Mer pour une nouvelle action de nettoyage des plages !



RAM DU TERRITOIRE D'AGDE

Modalités de fonctionnement compte tenu de la crise sanitaire*

Les Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) apportent aux Assistant(e)s Maternel(le)s (ASMAT) et gardes à domicile un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences

LES MISSIONS DU RAM

- Favoriser la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile
- Accompagner les ASMAT dans l'exercice de leur métier
- Contribuer à la professionnalisation des ASMAT
- Accompagner les parents dans leur recherche d'ASMAT

L'animatrice et éducatrice de jeunes enfants Valérie BACHELLEZ assure une présence physique au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Agde** les lundi après-midi, mardi matin, mercredi après-midi et jeudi toute la journée.

MODALITÉS D'OUVERTURE DU RAM

- L'accueil des particuliers est possible sur rendez-vous uniquement
- Le jeudi matin est réservé aux professionnels

Pour information : les ateliers collectifs étant actuellement suspendus, ils reprendront au niveau des Communes partenaires dès que les conditions sanitaires le permettront.



**En attente des nouvelles mesures gouvernementales annoncées le 10 juillet 2020*

Renseignements

Tél. : 04 67 94 60 60 ou 06 84 55 24 53 (visioconférence possible)
Courriel : ram@ccas-agde.fr

ET SI LA VILLE FINANÇAIT EN PARTIE VOTRE PERMIS ?



Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour accéder à l'emploi et à la formation. A plus grande échelle, la mobilité est un facteur primordial d'insertion sociale et professionnelle.

Cependant, le coût de la formation au permis de conduire nécessite des moyens financiers importants qui ne sont pas à la portée de tous les foyers, et notamment des jeunes.

C'est pourquoi, le CCAS lance une **opération « Permis Citoyen »** en faveur de 8 jeunes Viassois sélectionnés par la Commission des Affaires Sociales. Une aide financière au permis de conduire (à hauteur de 500 €) sera proposée, en contrepartie d'un engagement bénévole et citoyen de 60 heures.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes âgées de 18 à 25 ans résidant sur la Commune depuis 3 années au moins

Quelles sont les démarches ?

- Retirer le dossier de candidature auprès du CCAS (toute demande incomplète sera rejetée)
- Assister à l'entretien de motivation
- La Commission des Affaires Sociales étudiera les dossiers recevables en fonction de critères socioprofessionnels et économiques
- La décision d'attribution ou de refus sera notifiée aux candidats

Quelles sont les modalités ?

- Avoir un projet ou une motivation personnelle, professionnelle, ou scolaire qui rend nécessaire l'obtention du permis de conduire
- Signer une convention tripartite de partenariat et la charte d'engagements réciproques
- Le bénéficiaire devra s'organiser afin d'assurer le paiement des sommes restant à sa charge (coût total du permis de conduire moins l'aide de 500 €)
- Les candidats sélectionnés devront mettre en œuvre l'action citoyenne imposée
- Le versement de la bourse sera effectué directement à l'école de conduite partenaire dès lors que le bénéficiaire s'y sera inscrit, fréquentera les cours régulièrement et sera présenté à l'épreuve théorique du permis de conduire

La 21^{ème} édition de la
Fête des Voisins aura lieu !



Initialement prévu le vendredi 29 mai dernier, cet événement a été reporté au **vendredi 18 septembre 2020**.

Pour célébrer l'élan de générosité et de solidarité suscité durant la période particulière qu'a connue la France dans le contexte sanitaire lié au Covid-19, cette fête est renommée **« Fête des Voisins Solidaires »**.

Au cours de cette soirée, vous pourrez partager un moment festif avec votre entourage, vos voisins et amis avec qui vous avez été les plus proches pendant le confinement.

Inscriptions

Du lundi 24 août 2020 au vendredi 11 septembre inclus au CCAS

Info pratique

Du matériel sera prêté et livré par le Service Festivité dans les différents quartiers de la Commune.

Renseignements auprès du CCAS

Adresse : 1 Rue Victor Hugo

Tél. : 04 67 21 58 33 - Courriel : ccas@ville-vias.fr

L'EAU DE MER CLASSÉE « QUALITÉ EXCELLENTE »

Un gage de bonne qualité pour la baignade !

Des prélèvements ont été réalisés en mai et juin 2020 sur cinq secteurs des plages du littoral : Canal à la Mer (Clôt), Chemin des Rosses, Farinette, en Côte Ouest, et au niveau du camping « Le Méditerranée » (limite avec la Commune de Portiragnes).

Les résultats de l'analyse laboratoire traduisent un taux inférieur à 15 pour chaque prélèvement de 100 millilitres réalisé, pour les bactéries Escherichia Coli et Entérocoques Intestinaux.

Ces excellents résultats sont le reflet des actions menées depuis plusieurs années pour que les plages de Vias soient des sites de baignade respectueux de l'environnement.

Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau de votre site de baignade :
<http://baignades.sante.gouv.fr>



Des travaux sur la plage et ses abords

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée conjointement avec l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) Méditerranée – acteur de l'aménagement du territoire – les Services Techniques de la Commune et en accord avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 34) de l'Hérault, a entrepris des travaux d'entretien du cordon dunaire.

Les ganivelles détériorées pendant l'hiver ont été remplacées et trois accès aux plages ont été entièrement repris.

L'objectif de ces travaux est de garantir une continuité de la dune sur l'ensemble du littoral, préserver la faune et la flore méditerranéennes et protéger l'arrière plage.





Des plages propres !

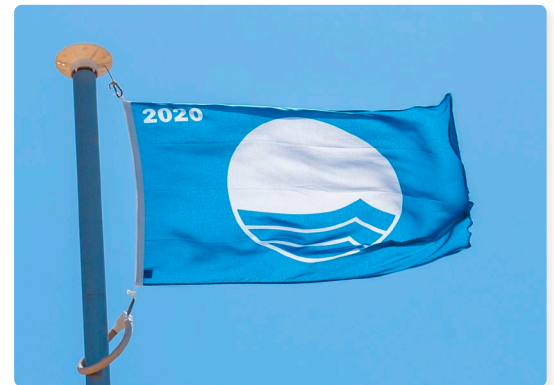


Les Services Techniques étaient à pied d'oeuvre avant la saison pour nettoyer les 5 kilomètres du littoral viassois. Un nouveau passage a été effectué mi-juin suite à un coup de mer.

Troncs d'arbres et branches ont été évacués par tractopelle et camion. Les bouts de bois les plus petits ont été broyés et réutilisés pour la construction de marches d'escaliers qui permettent de franchir le cordon dunaire.

Une cribleuse assure fréquemment la finition sur le sable pour que chacun puisse pleinement apprécier la qualité de nos plages.

La Plage de Farinette labellisée « Pavillon Bleu »



Vias décroche le Pavillon Bleu pour la 4^{ème} année consécutive

Cette distinction garantit :

- une bonne qualité des eaux de baignade (analyses régulières par l'ARS)
- une station balnéaire propre (nombreuses corbeilles disponibles, tri sélectif par conteneurs enterrés)
- une accessibilité des plages aux Personnes à Mobilité Réduite (rampes d'accès et tapis implantés jusqu'au rivage)
- une surveillance accrue du littoral (6 postes de secours)
- un entretien régulier du cordon dunaire (pour notamment préserver la faune et la flore)

Des animations SICTOM sur la plage



Dans le cadre d'une campagne d'invitation à la réduction des déchets, les animateurs pédagogiques du SICTOM Pézenas-Agde donnent rendez-vous au public sur la plage de Farinette aux dates suivantes :

- Mardi 7 juillet
- Jeudi 16 juillet
- Vendredi 31 juillet
- Vendredi 7 août
- Jeudi 13 août

Au programme : jeux et sensibilisation pour les enfants, prévention pour les adultes !

LES BEAUX JOURS RIMENT AVEC EMBELLISSEMENT



La Commune a été fleurie pour la saison ! Des jardinières suspendues ont été installées sur des bâtiments municipaux (Halles couvertes, Hôtel de Ville) et sur des axes routiers fréquentés (Boulevard de la Liberté, Avenue d'Agde). Cette action, à vocation esthétique et environnementale, contribue à rendre plus agréable votre cadre de vie en cœur de ville.

Avez-vous remarqué ?

Les panneaux d'entrée de ville ont été rénovés !

Avenue de la Mer (grand rond-point en venant de Vias Plage ou d'Agde)

RD 912 (avant le rond-point d'entrée de ville en venant de Béziers)



Contenir et entretenir la végétation : entre obligations et conseils

La Municipalité vous invite à désherber et débroussailler régulièrement. En premier lieu pour l'esthétique de votre domicile ou de votre voie (publique ou privée) mais surtout pour lutter contre les éventuels feux, puisque toute flore finit par sécher en été pour devenir de la paille qui s'embrasse à la moindre étincelle.

DÉSHERBER DEVANT CHEZ SOI, CELA VA DE SOI

Que vous ayez la main verte ou non, n'hésitez pas à jouer les jardiniers. Avec un désherbant naturel, de l'eau chaude, à l'aide d'outils ou simplement à la main, enlevez les mauvaises herbes qui poussent dans votre jardin, le long de vos murs de clôture, ou pourquoi pas chez votre voisin (avec son accord) !

Cette action citoyenne améliore notre cadre de vie commun. Agissons pour l'environnement, utilisons juste de l'huile de coude !

LE DÉBROUSSAILLEMENT, C'EST ÉVIDENT

Il est important de réaliser ou de faire réaliser vos travaux de débroussaillage avant l'été afin de limiter la propagation des feux, conformément aux **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)**. Si ce n'est pas encore le cas, ne tardez pas à agir !

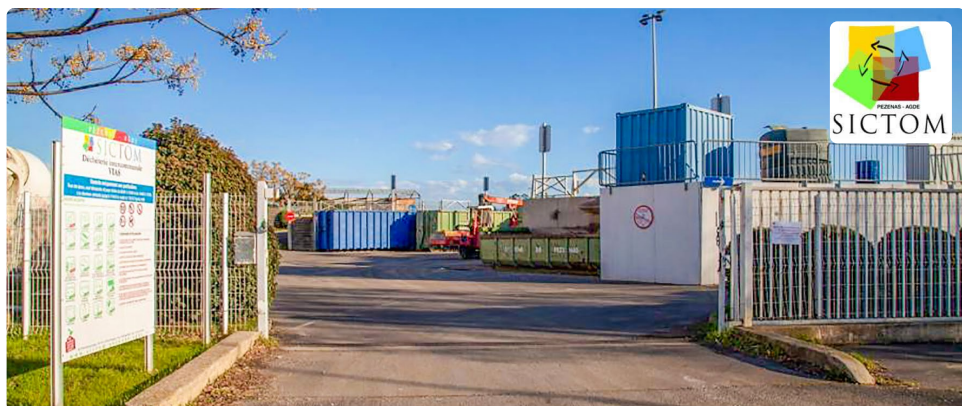


Avant



Après

Que faire des déchets verts ?



Les déchets issus des OLD (branches, feuillages, troncs, racines) doivent être broyés à domicile ou transportés dans une déchèterie. **En aucun cas, ils ne doivent être brûlés à l'air libre ou incinérés**, afin de respecter la réglementation en vigueur sur l'emploi du feu.

Pour plus d'informations : www.sictom-pezenas-agde.fr, page Facebook et compte Twitter de la collectivité

Déchèterie de Vias

Adresse : ZAE La Source

Tél. : 06 71 74 19 74

Horaires : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30 (les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi).

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

La déchèterie de Vias est uniquement ouverte aux particuliers



Afin d'assurer la sécurité des usagers et des agents, un contrôle est effectué à l'entrée pour garantir la distanciation physique. A l'intérieur du site, il est demandé de respecter les gestes barrières. Le port du masque est vivement conseillé.

Un service dédié au ramassage de vos déchets encombrants



Les déchets volumineux des ménages, appelés « encombrants », ne sont pas collectés avec les ordures ménagères en raison de leur nature, de leur volume et de leur poids.

Prenez rendez-vous par téléphone auprès de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM). Un agent conviendra avec vous d'une date et d'une plage horaire de collecte. Les objets à enlever devront être déposés devant votre domicile, uniquement à la date et au début de la plage horaire de collecte indiqués.

Pour rappel, il est strictement interdit de déposer un encombrant sur la voie publique sous peine de verbalisation.

Contact :

Service collecte des encombrants de la CAHM
Tél. : 04 67 90 90 74

Cabinet d'Etudes René GAXIEU S.A.S.



**MAITRISE D'ŒUVRE INFRASTRUCTURES
ETUDES TECHNIQUES
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

BÉZIERS

1 bis place des Alliés – CS 50676 – 34537 BEZIERS CEDEX – Tél.04.67.09.26.10

MONTPELLIER

1 avenue Monteroni d'Arbia – 34920 LE CRES – Tél.04.67.09.26.13

SIÈGE SOCIAL

760 chemin du mas de la Bedosse – BP 50257
30105 ALES CEDEX – Tél. 04.66.54.30.00



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Routes - Carrières -Terrassements - Enrobés



28 avenue de Pézenas

34630 SAINT-THIBERY

Tel : 04.67.21.21.21

ouestlr.infrastructures@eiffage.com
www.eiffage.com



Terrassements
Travaux publics
Démolition
Concassage
Valorisation
Enrochement
Travaux fluviaux
Accès spéciaux

11, rue de la Source - ZAE La Source - 34450 Vias
Tél. 04 67 21 68 96 - Fax 04 67 00 24 07 - sarlcabanie@wanadoo.fr



Plate-forme de recyclage de gravats inertes
Vente de matériaux recyclés

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Tél. 04 67 09 91 00 - Fax 04 67 09 90 99

Moustique tigre : faisons équipe avant qu'il pique, privons-le d'eau !



De petite taille (5 à 7 mm), il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire avec des tigrures blanches.

C'est un spécimen particulièrement nuisible et très vorace qui pique le jour et se repose la nuit dans la végétation. Il se déplace peu (une centaine de mètres) mais utilise le transport passif (voiture, train, bus, camions, etc.) pour coloniser les territoires.

Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Tout contenant doit donc être régulièrement surveillé, vidé ou renouvelé.

Adoptons quelques gestes simples, économiques et efficaces pour lui bloquer l'accès à l'eau :

- VIDER une fois par semaine les récipients, vases, seaux, arrosoirs, poubelles, pneumatiques, etc.,
- REMPLIR les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé,
- VÉRIFIER le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...),
- ENTRETENIR le jardin : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les sources d'humidité,
- COUVRIR toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire,
- ENLEVER tous les objets/outils de jardinage/jouets pouvant servir de contenant dans le jardin ou sur la terrasse et les RANGER à l'abri de la pluie et/ou des irrigations,
- CURER les rigoles, regards d'évacuation, trous,
- JETER tous les déchets pouvant retenir de l'eau.

La multitude de lieux de ponte qui existe dans notre environnement proche fait de chacune et chacun d'entre nous le premier acteur de la lutte contre la prolifération de ce moustique.

Tous ensemble, gagnons la lutte contre ce nuisible !

Plus d'informations et dépliant en téléchargement sur : www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3
 S'il est passé par ICI, dites-le LÀ : www.signalement-moustique.anses.fr



Un outil interactif pour limiter le dérangement des oiseaux nicheurs sur le littoral



SUR LES PLAGES ET SUR LE LITTORAL, ATTENTION AUX NIDS !

Depuis le début du confinement, la plupart des espèces d'oiseaux se sont installées sur leurs zones habituelles mais aussi sur de nouveaux territoires disponibles en construisant leurs nids à même le sol, notamment dans le sable.

Suite à la réouverture des plages, une surveillance particulière a donc été mise en place sur les communes littorales. A l'échelle de la façade méditerranéenne, 9 espèces protégées de laro-limicoles coloniaux (sternes, mouettes, petits goélands et avocettes) sont suivies pendant leur saison de reproduction.

Ces espèces, installées ou en voie d'installation sur nos rivages lagunaires, sont globalement en déclin en Méditerranée. Par conséquent, la vigilance de chacun est requise pour éviter leur dérangement lorsqu'elles nichent.

Rappel : nos littoraux disposent d'un outil efficace : la Météo des oiseaux

Il s'agit d'un avertissement en temps réel des secteurs où ces oiseaux ont élu domicile pour la saison (des balises passent du jaune au rouge pour accroître la vigilance du public vis-à-vis des sites de reproduction).

Grâce à cet outil, il est ainsi plus facile d'adapter son comportement pour limiter le dérangement de ces espèces nicheuses coloniales. Pensez-y !

La carte de la météo des oiseaux est alimentée chaque semaine et diffusée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes à la veille du week-end, via la page Facebook dédiée :

<https://www.facebook.com/Meteodesoiseaux/>

En savoir plus :

<https://pole-lagunes.org/la-meteo-des-oiseaux/>

LES EXPOSITIONS À LA GALERIE D'ART

PLACE DU 14 JUILLET

Maryse LANGE – Artiste peintre

Du mercredi 8 au jeudi 23 juillet



Pierrette BREL – Artiste peintre

Du samedi 25 juillet au dimanche 2 août

Jacques AMAGAT – Photographe

Du lundi 3 au mardi 18 août



David MONTORO – Artiste peintre

Du mercredi 19 août au dimanche 13 septembre

QUERVAL / Simone STARCK – Artistes peintres

Du lundi 14 au jeudi 24 septembre

Mireille VALLART / Josiane VOLATIER – Artistes peintres

Du vendredi 25 septembre au lundi 5 octobre



Patrimoine : visites guidées gratuites

Dès le 7 juillet, pour découvrir le patrimoine architectural du centre historique, **des visites guidées gratuites sont organisées tous les mardis de 18h à 20h.**

Alain MORINI, historien local et Président de l'association PAVIDOC (PAtrimoine de Vlas terre D'OC), se fera un plaisir de vous accueillir pour commenter et détailler ces visites.

Conformément aux dispositifs sanitaires imposés, les groupes ne pourront pas dépasser 9 personnes. Le port du masque ou d'une visière est obligatoire.



Rendez-vous sur le Parvis de l'Eglise Saint Jean-Baptiste



Inscriptions obligatoires auprès du Bureau d'Information Touristique de Vias
Tél. : 04 67 21 76 25

Les associations font leur rentrée !



FORUM DES ASSOCIATIONS - DIMANCHE 6 SEPTEMBRE GYMNASSE VICTOR BERNADO

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des Associations vous permet de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées par les associations locales.

Les bénévoles, les présidents du milieu associatif et les animateurs du Service des Sports seront à votre disposition tout au long de cette matinée pour vous orienter et vous conseiller.

Venez nombreux ! Ils n'attendent que vous !

Informations / renseignements

Service des Sports

Halle des Sports Jean RAYNAUD

Tél. : 04 67 00 54 97



3^È ÉDITION

COURSES
AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION

rire
Clowns pour enfants
hospitalisés

L'ÉCHAPPÉE VIASSOISE

**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020
DÉPART DU GYMNASSE DE VIAS**

SEMI-MARATHON NATURE 21KM : 22€
11KM : 12€ - RELAIS FRANÇOIS YON 2 x 5,5 KM : 12€
MARCHE NORDIQUE 11KM : 12€ - COURSE ENFANT : GRATUIT
PAËLLA OFFERTE POUR TOUS SUR PLACE OU À EMPORTER

SUPPLÉMENT DE 2€ POUR LES INSCRIPTIONS SUR PLACE

Rens : 06 16 98 18 16 - viastailrunning@hotmail.com
Inscriptions : www.vias-mediterranee.fr ou www.ats-sport.com

3^{ème} édition de l'Echappée Viassoise

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE - 9H - GYMNASSE VICTOR BERNADO

L'association sportive Vias Trail Running qui rassemble bon nombre d'amateurs de course à pied en milieu naturel organise, en partenariat avec le Service des Sports, une nouvelle édition de l'Echappée Viassoise, dimanche 27 septembre 2020 à 9h au départ du Gymnase Victor BERNADO.

Cette année, quatre types de courses seront proposés au profit de l'association « RIRE, Clowns pour enfants hospitalisés » : un semi-marathon nature de 21 kilomètres (tarif 22€), une course de 11 kilomètres (tarif 12€), un relais François YON de 2 fois 5,5 kilomètres (tarif 12€ par personne) et une course pour les enfants de moins de 12 ans (gratuite). A cela s'ajoutera une marche nordique de 11 kilomètres pour la somme de 12€.

Pour clôturer cette matinée sportive, venez partager un moment de convivialité autour d'une paëlla géante offerte.

Inscrivez-vous dès maintenant ! Pour toute inscription de dernière minute sur place, un supplément de 2€ vous sera demandé.

Inscriptions

www.vias-mediterranee.fr ou www.ats-sport.com

Informations / renseignements

Tél. : 06 16 98 18 16

Courriel : viastailrunning@hotmail.com

Envie d'une pizza, une nouvelle adresse Place du 14 juillet !

Karine et Joël BARAGOIN, propriétaires du Café de la Paix, ont saisi l'opportunité d'acquérir le local jouxtant leur bar/restaurant.

Après avoir constaté la présence très limitée en cœur de ville de « pizzerias » où l'on puisse directement consommer sur place, ils ont décidé de se lancer dans l'aventure en créant une enseigne qui en dit long : le comptoir à pizzas !

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour remettre à neuf ce local : une cuisine et un WC aux normes handicapées ont été créés, l'intégralité de la décoration a été reprise dans un style mêlant rustique et moderne (affiche de pizzas géantes, murs couleur ardoise, pierres de parement, comptoir en bois, tables et chaises de bistrot, etc.).

« Le Comptoir à Pizzas » propose une carte de pizzas alléchantes à consommer sur place ou à emporter : reine, royale, quatre fromages, fruits de mer ou encore une spéciale nommée « KDP », en référence au café d'à côté !

Côté boissons, vous pouvez vous désaltérer avec du sans alcool ou encore déguster des vins* italiens, avec modération bien entendu !



LE COMPTOIR À PIZZAS

Karine et Joël BARAGOIN

16 Place du 14 juillet - Vias

Ouvert midi et soir à l'année. Réservation sur place.

En hiver : carte élargie sur des grillades, des pâtes et des spécialités italiennes.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Interdit aux mineurs.



Agrandissement de la brasserie « Le Sucre Glace »

Stéphanie GIMENES et Philippe RIVIERE propriétaires de ce bar/glacier sont heureux de vous accueillir dans leur établissement récemment agrandi.

D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés dans le local jouxtant leur commerce permettant la création d'un espace intérieur supplémentaire. Le Sucre Glace offre aujourd'hui à sa clientèle une terrasse de 50 mètres carrés environ, et 95 places assises contre 35 auparavant !

Les gourmands peuvent y savourer des glaces artisanales fabriquées à Béziers, des glaces à l'italienne déclinées sous 4 parfums, des granitas, des crêpes sucrées, des gaufres, etc.

Les petites faims seront comblées par le côté snacking avec sandwiches froids, paninis, croque-monsieurs, galettes, et bien d'autres.

Enfin, vous pourrez vous désaltérer avec une sélection de bières* belges, de vins* régionaux, de muscats* de pays, ou encore de cocktails* frais.

Le petit plus : les crêpes, les gaufres et tous les plats salés sont « Fait Maison » et à la minute !

BRASSERIE LE SUCRE GLACE

Stéphanie GIMENES et Philippe RIVIERE

20 et 22 Place du 14 juillet - Vias

Tél. : 06 09 32 70 74 - Facebook : Le Sucre Glace

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Interdit aux mineurs.

Marheor, votre point chaud et pâtisseries maisons à Farinette

Cette nouvelle enseigne a ouvert ses portes le 11 mai dernier sur le « Mail de Farinette », Avenue de la Méditerranée à Vias Plage.

Michel FORTO et Fabien LOPEZ, riches de leurs expériences, vous proposent un large choix de pains et de viennoiseries cuits sur place : baguettes, pains traditionnels et spéciaux, brioches moelleuses et dorées à souhait, pains au chocolat, croissants, et diverses gourmandises.

En vitrine, les pâtisseries « Fait Maison » sont toutes plus appétissantes les unes que les autres. Entre gâteaux individuels ou à partager, vous y trouverez fraisiers, éclairs, tartes au citron ou à la framboise, royal au chocolat, entremets, et bien d'autres.

Dans les armoires en bois, sous les cloches de verre, et dans les récipients de diverses formes et matières, une multitude de confiseries au détail et de petites friandises ne demandent qu'à être dévorées !

L'établissement propose également des petits déjeuners, sandwichs, snack et boissons froides ou chaudes à emporter.

Exclusif pour les amateurs de café : une affiliation de l'enseigne avec « Seattle's Best Coffee », filière du célèbre « Starbucks Coffee », qui garantit des produits de qualité, 100% arabica, fraîchement moulus et issus du commerce équitable.



MARHEOR FARINETTE

1066 Avenue de la Méditerranée (Le Mail de Farinette) - Vias Plage

Facebook : Marheor Farinette

Ouvert tous les jours, de 7h à 20h sans interruption

Artisan plombier, c'est son métier !

Henrique ALVES a 20 années d'expérience à son actif. Spécialisé dans la plomberie, il s'est installé sur la Commune depuis 2016 et propose ses services aux particuliers ainsi qu'aux professionnels en matière de : création ou rénovation de réseaux d'alimentation en eau potable ou d'assainissement, recherche de fuites d'eau, changement de WC, création ou rénovation de salles de bain, transformation de baignoire en douche, installation de bidet, évier, lavabo, robinet, etc.

Cet artisan, qui a su s'adapter aux matériaux modernes avec la mise en œuvre des tubes PER, travaille principalement selon les méthodes traditionnelles, c'est-à-dire avec du cuivre et des soudures à la brasure.

Mais Monsieur ALVES a une autre corde à son arc : il est également qualifié pour l'installation de fontaines à eau*, directement branchées sur le réseau d'eau potable de votre habitation ou de votre entreprise ! Bénéfiques pour votre consommation personnelle, elles permettent de distribuer directement l'eau de ville et évitent l'achat massif de bouteilles en plastique, mauvaises pour l'environnement.

Ces fontaines sont proposées à la location ou à l'achat avec un contrat de maintenance.

Toujours soucieux de la satisfaction de sa clientèle, cet auto-entrepreneur intervient 7j/7, rapidement et en urgence dans tout le Département de l'Hérault, pour n'importe quel dépannage sur du neuf ou de l'ancien. N'hésitez pas à faire appel à lui, il sera de bon conseil. De plus, tous les devis sont gratuits.

*Plusieurs modèles disponibles : fontaine à eau tempérée, eau fraîche, eau chaude, eau plate, eau gazeuse, etc.



PLOMBERIE ALVES

Henrique ALVES

1 Rue Maréchal Foch – Vias

Tél. : 06 24 53 42 23

Courriel : plomberiealves@gmail.com

Facebook : Plomberie Alves

ÉTAT CIVIL



Naissances

Mahina ROGNIN-PICARD, le 2 avril 2020, à Béziers
Annissa KHARBACH, le 12 avril 2020, à Béziers
Tyson ROULIER, le 17 avril 2020, à Béziers
Emilia PAUBLO ESTEVE, le 22 avril 2020, à Béziers
Hugo BOUISSET GROOT, le 27 avril 2020, à Béziers
Hélio BERGER, le 28 avril 2020, à Sète
Jessica FARENC, le 29 avril 2020, à Béziers
Hana MASSAOUDENE, le 9 mai 2020, à Sète
Pablo FABBRI, le 22 mai 2020, à Béziers
Lyla CLAISSE, le 28 mai 2020, à Sète
Joshua SELIG, le 5 juin 2020, à Béziers
Alicia VINCENT, le 8 juin 2020, à Sète
Solal BENNAC, le 10 juin 2020, à Béziers
Tessa PINOT, le 11 juin 2020, à Béziers



Décès

Jeannine HOT, Veuve GIMBERNAT, le 29 mars 2020, à l'âge de 87 ans
Pierrette COSTA, Veuve ASENSIO, le 29 mars 2020, à l'âge de 88 ans
Paul GINER, le 6 avril 2020, à l'âge de 92 ans
Marc WATRIN, le 12 avril 2020, à l'âge de 60 ans
Jacques MARUENDA, le 16 avril 2020, à l'âge de 85 ans
Roger RIOL, le 1er mai 2020, à l'âge de 82 ans
Françoise CORDE, Epouse LAUR, le 4 mai 2020, à l'âge de 79 ans
Georges LORAUD, le 15 mai 2020, à l'âge de 75 ans
Joseph MANZANARES, le 16 mai 2020, à l'âge de 71 ans
Raymond ROCQUET, le 27 mai 2020, à l'âge de 75 ans
Véronique MAILLET, Epouse VARSALLONA, le 6 juin 2020, à l'âge de 62 ans
Jean-Luc FIEFFE, le 20 juin 2020, à l'âge de 55 ans

Portrait de Joseph MANZANARES



Joseph MANZANARES, dit « Jo », nous a quittés le 16 mai 2020 à l'âge de 71 ans.

C'est avec beaucoup de tristesse que les Viassois(e)s ont appris le décès, survenu brutalement, de ce natif du village connu de tous, plus particulièrement dans le milieu de la pétanque où il excellait.

Inscrit au club de la Boule Joyeuse Viassoise depuis son enfance, ce commerçant à la retraite faisait partie du bureau depuis une dizaine d'années. Il jouait dans l'équipe première de l'association sportive et était particulièrement reconnu dans tous les clubs de la Région, pour la qualité de son jeu et son esprit de compétition. Il a d'ailleurs remporté le concours national doublette de Pézenas.

A son épouse Cathy, à sa fille Priscilla, à ses deux fils Eric et Dorian ainsi qu'à toute sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Portrait de Michèle SEINGIER



L'association « Comme chez soie » et sa présidente, Marguerite HEINTZ, souhaitent honorer la mémoire de Madame SEINGIER Michèle, décédée à l'âge de 84 ans.

Membre de l'association depuis 15 ans, elle animait notamment « l'atelier Soie » et était la référente « Foulard ». Elle assurait chaque année la présentation de l'exposition. C'est avec passion qu'elle transmettait tout son savoir à l'ensemble des membres.

Condoléances à sa famille.

JUILLET

Mardi 7
Animation SICTOM
10h - 16h - Plage de Farinette

Du mercredi 8 au jeudi 23
Exposition Maryse LANGE
Galerie d'Art André MALRAUX
Place du 14 Juillet

Mardi 14
Cérémonie de la Fête Nationale
Rendez-vous 10h30
Parvis de l'Hôtel de Ville

Judi 16
Animation SICTOM
10h - 16h - Plage de Farinette

Don du Sang
14h - 19h
Halle des Sports Jean RAYNAUD

**Du samedi 25 juillet
au dimanche 2 août**
Exposition Pierrette BREL
Galerie d'Art André MALRAUX
Place du 14 Juillet

Vendredi 31
Animation SICTOM
10h - 16h - Plage de Farinette

AOÛT

Du lundi 3 au mardi 18
Exposition Jacques AMAGAT
Galerie d'Art André MALRAUX
Place du 14 Juillet

Vendredi 7
Animation SICTOM
10h - 16h - Plage de Farinette

Judi 13
Don du Sang
14h - 19h
Halle des Sports Jean RAYNAUD

Vendredi 14
Animation SICTOM
10h - 16h - Plage de Farinette

**Du mercredi 19 août au
dimanche 13 septembre**
Exposition David MONTORO
Galerie d'Art André MALRAUX
Place du 14 Juillet



Don du sang
10h - 19h

Halle des Sports Jean RAYNAUD
16 juillet & 13 août 2020

SEPTEMBRE

Mardi 1^{er}
Rentrée scolaire 2020-2021

Dimanche 6
Forum des Associations
9h - 12h
Halle des Sports Jean RAYNAUD

Du lundi 14 au jeudi 24
Exposition QUERVAL/STARCK
Galerie d'Art André MALRAUX
Place du 14 juillet

Vendredi 18
Présentation saison théâtrale
2020/2021
18h - Théâtre de l'Ardillon

Fêtes des Voisins Solidaires
En soirée - Dans les quartiers de la
Commune

**Du vendredi 25 septembre au
lundi 5 octobre**
Exposition VALLART/VOLATIER
Galerie d'Art André MALRAUX
Place du 14 juillet

Samedi 26
Action environnementale avec
le CMJ/MAJE et Project Rescue
Ocean
9h - Promenade Front de mer

Dimanche 27
Echappée Viassoise
9h - Gymnase Victor BERNADO

Marché DES PRODUCTEURS DE PAYS



Lundi de 8h30 à 12h30
Vias Plage - Front de mer



Marché NOCTURNE ET ARTISANAL



Mardi de 18h à 00h
Vias - Cœur de ville



Marché ESTIVAL



Mercredi et samedi matin
Vias - Cœur de ville



Union Viassoise

La liste Union Viassoise que j'ai eu l'honneur de conduire a remporté l'élection municipale avec **52.38 % des suffrages**.

Je tiens, en mon nom et au nom de la nouvelle Municipalité à remercier les Viassoises et les Viassois qui nous ont renouvelés leur confiance dès le 1^{er} tour, le 15 mars 2020.

En raison de la crise sanitaire qui a frappé notre pays et du confinement imposé dès le 17 mars 2020, l'installation du Conseil municipal a dû être reportée.

Avec les Adjoints sortants et l'ensemble des services, la Municipalité s'est mobilisée pour assurer **la continuité du service public et la sécurité sanitaire**.

Je remercie chaleureusement les agents municipaux qui se sont pleinement investis durant cette période de confinement général inédite ainsi que les forces de l'ordre et les personnels soignants.

Le 28 mai dernier, le Conseil municipal a enfin pu être installé.

Aujourd'hui la nouvelle majorité est en ordre de marche pour poursuivre l'action engagée au cours du précédent mandat et pour **mettre en œuvre les projets structurants et innovants du programme 2020/2026**, comme l'aménagement du nouveau quartier résidentiel ZAC Fontlongue et la poursuite des travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée.

La sécurité, la proximité, la solidarité, la jeunesse, la culture, le monde associatif, le développement économique seront au cœur de nos priorités.

La réalisation des investissements se fera toutefois progressivement tenant compte du contexte économique difficile qui succède à la crise sanitaire.

Avec les élus qui m'entourent, **nous maintiendrons le cap** en veillant à une gestion rigoureuse des deniers publics.

Le Maire et la Majorité Municipale

Vias Naturellement - In extenso

ANALYSE DU SCRUTIN DU 15 MARS 2020 :

Dans les quatre premiers bureaux de vote (Mairie, Vigneronne, Salle des fêtes et Gymnase), **Monsieur Dartier n'atteint pas 50%, majorité absolue pour être élu au premier tour.** (L'abstention est de 35,24%)

Il est élu grâce au cinquième bureau de vote (Farinette et Côte-Ouest) où il obtient 70,75%. (Soit 329 voix sur 465 exprimés.)

UN EXPLOIT !!!

Quand on sait que cette année (février 2019 – février 2020), plus de 400 inscriptions ont été enregistrées sur la liste électorale (on en comptait une centaine les autres années.).

Quand on sait que Monsieur le Maire nous a refusé le 17 février de venir en mairie contrôler la sincérité des inscriptions et des radiations.

On peut légitimement s'interroger sur la sincérité du scrutin du 15 Mars 2020.

Ni revanchards, ni haineux, nous n'avons pas fait de recours malgré nos fortes suspicions afin d'éviter d'alourdir le pesant climat de la campagne électorale qui a de plus été suivie par cette période de coronavirus sans précédent.

Nous remercions très chaleureusement les 877 électeurs qui nous ont accordés leur confiance.

Nous remercions également toutes les électrices et tous les électeurs qui ont pris part au vote malgré des circonstances sanitaires difficiles et exceptionnelles.

Nous souhaitons bonne route à l'équipe majoritaire.

Quant à nous, nous avons fait ce que nous jugions utile de faire en toute humilité.

Mais on ne nous empêchera pas de croire que cette élection nous a été volée parce que les dés étaient pipés depuis de longs mois déjà.

Olivier CABASSUT

Vias Pluriel - In extenso

Pour cette première contribution à la rubrique Libre expression, les élus VIAS PLURIEL tiennent avant tout à remercier chaleureusement les électeurs qui, avec 17.76% de suffrages, leur ont témoigné leur confiance et ont installé VIAS PLURIEL dans le paysage politique de notre ville.

Ceux qui ont voté pour nous, ont manifesté leur souhait d'une autre forme de gouvernance respectueuse de l'autre et des autres. Ces électeurs ont privilégié une gestion en concertation avec les citoyens. Ils ont été intéressés par nos propositions concrètes. Nous les avons convaincus de l'engagement qui serait le nôtre au service de la commune et de tous ses habitants.

Dès l'installation du 1er conseil municipal le jeudi 28 mai 2020, nous avons fait entendre notre voix, en nous inquiétant du nouvel emprunt de 3.000 000,00 €, contracté par le maire en décembre 2019, et dont il n'a évidemment jamais été question pendant la campagne électorale : omission de circonstance peut-être ?

Lors du second conseil municipal, le 11 juin 2020, nous avons manifesté notre méfiance sur le transfert d'un emprunt du budget principal sur le budget annexe de l'Ardaillon : s'agit-il d'une manœuvre habile pour masquer le taux d'endettement de la ville ?

A l'heure de la parution de ce magazine, le conseil municipal traitant des questions budgétaires aura eu lieu : qu'allons-nous y découvrir ? Quels subterfuges seront utilisés pour déguiser des dépenses abyssales ?

Nous, élus de l'opposition au sein du conseil municipal, garderons un œil vigilant sur les orientations et projets de la nouvelle majorité, sur l'usage qui sera fait des deniers publics, en toutes circonstances. Nous jouerons notre rôle de sentinelle, alerterons, dénoncerons les dérives et défendrons vos intérêts. Nous respecterons nos engagements et saurons vous représenter avec force, conviction et dignité.

Comptez sur nous !

Elisabeth CERNEAU et Yvon MARTIN

SOGETRALEC

Ingénierie
Électricité HTA & BTA
Éclairage
Télécommunication
Gaz
Énergies renouvelables

SOGETRALEC
Domaine de Poussan Le Haut
Route de Lespignan - BP 60
34501 BEZIERS CEDEX
T +33 (0)4 67 49 88 99
F +33 (0)4 67 28 76 77
E contact@sogetralec.fr

Nos énergies pour vos réseaux



Le Saint-Louis

VIAS-PLAGE

SPÉCIAL
DÉFISCALISATION
LOI PINEL

A quelques mètres de la plage de La Farinette !
Livraison 1^{er} trimestre 2021

Bureau de vente Rond-Point des 3 plages, Vias-Plage

19 appartements du T1 au T3 à partir de 99 000 €

www.sibadepromotion.fr

Renseignements
04 68 32 77 60

TERRAINS À BÂTIR

VIAS

La Rose des Vents

**PRÊTS À LA
CONSTRUCTION**

De 300 à 730 m²



AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

04 67 49 39 49

angelotti.fr

MENUISERIE
LAURENT CARRION
Fabricant - Installateur



Chantier réalisé sur Vias

PERGOLA - VERANDA - MENUISERIES - VOILETS - PORTES & PORTAILS - DOMOTIQUE

NEW

NOUVEAU SHOWROOM DE 300 M2

STORES - RIDEAU DE VERRE - MOUSTIQUAIRE - GARDE CORPS - CLOTURE - EXTENSIONS

ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS

☎04.67.217.760 🌐 menuiserie-carrion.fr

Pour communiquer dans le prochain
MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

Contactez



Charlotte NEGRE

Tél : 06 51 17 69 94

contact@bucerep.com